

## Burundi : Le Code des marchés publics sera harmonisé à la sous-région

@rib News, 07/02/2014 - Source XinhuaLe gouvernement burundais envisage la révision du code des marchés publics harmonisé à ceux des communautés économiques sous-régionales, dont le Burundi est membre, a annoncé vendredi à Bujumbura M. Gervais Rufyikiri (photo), deuxième vice-président du Burundi. M. Rufyikiri, qui s'exprimait à l'occasion des cérémonies de remise des prix aux autorités contractantes les plus distinguées au cours de 2013 dans la passation et la gestion des marchés publics, a noté que l'autre objectif de la révision de ce code de 2008 est de le rendre plus clair et l'adapter aux réalités du terrain.

Selon le deuxième vice-président, 5 ans après l'utilisation du nouveau code des marchés publics burundais, il est apparu des imprécisions et autres dispositions qui ne facilitent pas son exploitation. Cependant, le code de 2008 a apporté une certaine amélioration dans ce secteur. Il s'agit de la réduction du nombre de marchés de gré à gré, des délais de traitement des dossiers, des recours portés devant les tribunaux, des arriérés et règlements des marchés publics, etc., qui ont été reconnus. Par ailleurs, le code de marchés publics d'édition 2008 est une réforme qui est venue consacrer la décentralisation et la déconcentration dans ce domaine, a-t-il encore signalé.